

Bibliothèque numérique

medic @

**Mercy, François Christophe
Florimond Chevalier de (éd.).
Demande du rétablissement d'une
chaire d'Hippocrate**

*Paris : imprimerie de Vigor Renaudière, 1821.
Cote : 33271x02ter*

33271(CTER)

DEMANDE

DU

RÉTABLISSEMENT D'UNE CHAIRE

D'HIPPOCRATE.

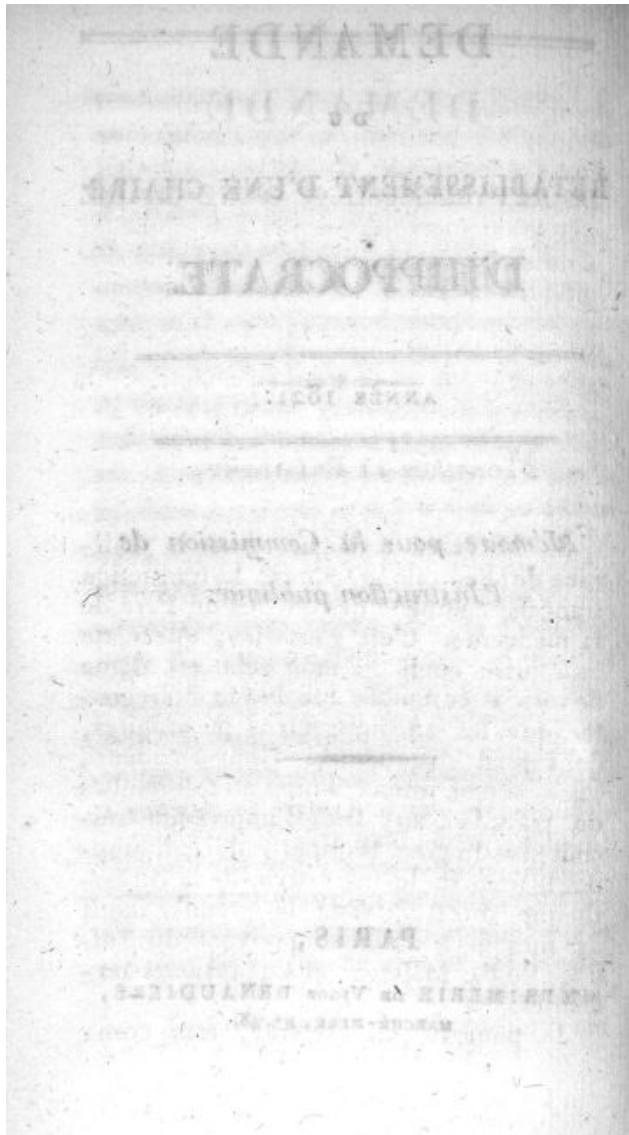
ANNÉE 1821.

*Mémoire pour la Commission de
l'Instruction publique.*

PARIS,

IMPRIMERIE DE VIGOR RENAUDIÈRE,
MARCHÉ-NEUF, N^o. 48.





DEMANDE

DU RÉTABLISSEMENT D'UNE CHAIRE

D'HIPPOCRATE.

—•—
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

SA MAJESTÉ a daigné agréer la dédicace de l'édition grecque et la traduction française complète des œuvres du Père de la médecine. C'est vous dire, que cette entreprise confiée à mon zèle est digne de votre attention. Je dois beaucoup regretter que les encouragemens pécuniaires, dont peut disposer le Gouvernement, soient si peu proportionnés aux difficultés du travail et aux frais d'impression très-coûteuse du grec. Il importe de collationner le texte sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi: voilà le premier motif de mes réclamations appuyées du suffrage de Sa Majesté, et de plusieurs académies.

Je pourrais, il est vrai, sans cesser

entièrement mes travaux, ne songer qu'à la traduction française; mais celle-ci dépourvue du texte, ne peut être du goût de tous les lecteurs. D'ailleurs, les académies qui m'ont accueilli, ont remarqué l'emploi des encouragemens qui me sont accordés par le Gouvernement; ce serait ne pas répondre aux vœux des savans, que de renoncer, par économie, aux résultats utiles d'une saine instruction.

Je dois vous prier aussi de m'honorer de votre suffrage, pour obtenir le rétablissement d'une chaire d'Hippocrate portée sur le programme et les thèses de l'École de santé en 1805, en vertu des anciens réglemens, non-abrogés d'après la loi du 14 frimaire an III, (art. 5), reconnus par l'ordonnance royale du 29 août 1815, qui a rétabli dans la Faculté, la chaire de bibliographie médicale.

Je n'ai pas besoin de prévenir qu'en provoquant l'intervention de l'Autorité, je ne cherche qu'à rétablir l'institution même, et que je ne m'attaque pas aux personnes. Si le zèle m'entraîne trop loin, la vérité qui doit être mon guide, sera mon excuse; elle me donnera des droits à votre bienveillance. Car je déclare que c'est en conformité des principes relatifs à l'instruction publique et à la plus stricte justice, que je vais aborder franchement la question qui vous est soumise. Ainsi dans aucun cas, l'on ne peut me

supposer l'intention d'agir dans la vue de mon intérêt personnel, et encore moins avec le désir de faire une démarche qui puisse déplaire à mes très-honorés confrères, puisque le Gouvernement et l'École de médecine, elle-même, m'ont encouragé pour traduire le célèbre auteur, que nous devons tous reconnaître. Je me crois donc suffisamment autorisé par les précédens témoignages pour solliciter, au nom de la science et de la littérature, le rétablissement du *Cours de la Doctrine d'Hippocrate* : aucune loi nouvelle, ni aucun acte ministériel ne l'ont abrogé.

Je dirai d'abord, qu'il est impossible de nier vingt-deux siècles d'observations sur les maladies, pour soutenir un système de leur classification subordonnée à toutes les probabilités des théories nouvelles; classification qui compte tout au plus vingt-deux ans d'existence dans l'enseignement actuel, et qui tient lieu des chefs-d'œuvre créés par le plus célèbre des auteurs en médecine.

Il faut remarquer qu'il n'y a pas eu, de notre temps, des constitutions épidémiques de tracées à l'égal du talent du fameux médecin de Cos, dont la supériorité n'est point affaiblie par nos découvertes. Ce fondateur de la médecine semble, dis-je, avoir épuisé tous les calculs de l'esprit humain, par l'observation et le génie de l'expérience la plus consom-

mée ; car , il n'est aucun auteur moderne qui ne souhaiterait d'arriver à la postérité avec autant de titres d'une juste célébrité. C'est donc l'enseignement spécial de la doctrine fondée par l'un des pères de la science et consacrée par ses chefs-d'œuvre immortels, que je viens réclamer, dans l'intérêt même de l'art de guérir.

Je citerai pour preuves irrécusables de la sûreté de la pratique de notre illustre maître, *ses Aphorismes, ses Pronostics, ses Constitutions épidémiques, son admirable traité des Airs, des Eaux et des Lieux*, et son livre *du Régime dans les maladies aiguës*. Ces ouvrages, ou plutôt ces *chefs-d'œuvre*, ont traversé les siècles au milieu des orages et des révolutions des systèmes, sans cesser de faire l'admiration des connaisseurs et des vrais amis de l'humanité.

Si des principes aussi immuables ont pu résister à la faux du temps, combien ne méritent-ils pas de fixer nos regards à l'époque actuelle, où les sciences et les arts sont le plus honorés en France, par un Monarque qui réunit les dons d'Apollon au talent d'un Aristarque? Combien ne dois je pas me féliciter d'avoir embrassé une si honorable carrière, tandis que le nom de *Louis* est attaché à mes ouvrages? En effet l'auteur que j'ai traduit et longuement médité, est un des plus beaux

modèles de la littérature ancienne : tous les érudits en conviennent ; ils placent sur la même ligne Hippocrate et Hérodote.

L'excellente doctrine que ce prince des médecins a fondée dans ses écrits immortels, a concouru à réunir le plus puissamment les médecins anciens et modernes divisés d'opinions ; car en analysant les divers systèmes qui ont paru à toutes les époques , on trouvera toujours à l'appui des théories nouvelles , les sentences de l'Oracle de la médecine ; enfin , les meilleurs observateurs puisent constamment à cette source sacrée.

Le désir de faire fructifier des découvertes utiles, a bien pu contribuer à des suppressions momentanées dans des temps difficiles , à cause des guerres désastreuses où il a fallu s'occuper uniquement de chirurgie et de découvertes qui y avaient rapport. Ainsi , on a différé d'expliquer les Aphorismes , en attendant le résultat des nouvelles modifications jugées nécessaires, dans la vue d'augmenter le domaine de l'art de guérir. Mais augmenter ou modifier n'est pas détruire : or , je conçois difficilement qu'on ait pu sérieusement imaginer d'enseigner la médecine , en bannissant à peu près de nos écoles, le Prince des médecins.

Il est au moins surprenant que dans la capitale, où il y a tant d'hommes célèbres

et d'habiles professeurs, on ne puisse obtenir le rétablissement d'une institution consacrée par une loi non révoquée, qu'il serait si urgent de faire respecter pour l'illustration même de la science; car ce serait alors inviter les étudiants, à orner leur mémoire, par la lecture des chefs-d'œuvre dont le style laconique, nerveux et châtié, imité surtout par Arétée de Cappadoce, dans la description des maladies, offre le plus beau modèle aux médecins savans et observateurs.

« On objecte que le cours d'Hippocrate, n'ayant pas été fait, on n'a pu se former d'après l'expérience une idée du degré d'utilité, dont il pourrait être pour les élèves; que d'ailleurs les Aphorismes sont ajoutés aux thèses, lesquels donnent lieu à de grands développemens dans les examens publics ».

Il est trop évident, du moins pour nous, qui avons étudié à fond les dogmes les plus précieux et les plus dignes de nos méditations, qu'on ait voulu se promettre de grands avantages dans l'enseignement, en affectant de ne point expliquer, dans un cours spécial, les sentences du philosophe de Cos; et en exigeant des candidats de hautes connaissances qu'ils n'auraient pu ainsi acquérir, dans les Facultés.

Cependant M. Thouret, directeur de l'é-

cole de santé, avait pris publiquement le titre de professeur; il assistait, comme examinateur avec MM. ses collègues, aux examens, aux thèses, pourquoi n'a-t-il point fait son cours de la doctrine d'Hippocrate? Je dis encore que, s'il est vrai qu'un arrêté ministériel n'eût pas été la conséquence directe des principes énoncés dans le texte de la loi du 14 frimaire an 3, (art. 3), qui a fondé les Ecoles de médecine, il en a tenu lieu virtuellement par son exécution, à l'égard de deux autres chaires, qui subsistent encore dans le même établissement. Ainsi, nul acte de l'Autorité n'ayant fait abroger le cours qui devait être professé par M. Thouret, il est demeuré inséparablement à la charge du Trésor et de l'École de médecine. Le public ne pouvant être frustré, par économie ou autrement, des chefs-d'œuvre de l'art médical.

« On croit qu'il est bien plus utile d'étudier presque en même temps, dans l'espace de quatre ans, l'anatomie, la physiologie, la pathologie tant interne qu'externe, la nosologie, la nosographie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la botanique, la matière médicale, la chirurgie et les opérations; encore faut-il ajouter à cette collection de sciences, (dont une seule embrasse à peu près la vie d'un homme, encore qu'elle soit accessoire à l'observation même des maladies), l'expérience

de leur traitement, par des méthodes nouvelles, souvent contradictoires, et offrant des difficultés inextricables, mais au moins constatées par une assiduité continue aux visites des médecins très-occupés en ville ou attachés aux hôpitaux, où l'on trouve des cours de clinique tant interne qu'externe ».

Je n'ai rien voulu soustraire de ce tableau magique : heureux celui qui a un cerveau assez vaste pour pouvoir l'embrasser et obtenir le titre de *Docteur en médecine et en chirurgie*, sans avoir pu disposer d'un seul moment de loisir consacré à l'honorable tâche que j'ai recueillie ! Il resterait donc à savoir si j'ai eu tort ou raison de m'en occuper ? J'objecterais d'abord les suffrages des savans et des académies qui l'ont distinguée, au nom du Père de la médecine. Il me semble qu'on n'accorde pas des titres et des diplômes à quiconque s'est occupé vainement d'objets stériles ; ou bien je dis que cette conduite implique contradiction avec le mode suivi aujourd'hui dans l'enseignement, où il n'est nullement question d'expliquer dans un cours spécial, au moins les *Aphorismes et de les commenter*, Dirai-je alors que c'est pour mon propre plaisir que j'ai traduit notre célèbre auteur ? car, de parler de la possibilité d'une spéculation quelconque, tandis que mes

veilles ne sont favorisées, dans la capitale, par aucun cours qui ait rapport seulement aux ouvrages du philosophe grec ; ce serait supposer un amour de la science, qui ne repose maintenant sur aucune données certaines, au moins à l'égard des textes Hippocrate.

Je soutiens donc en principe, que toutes les sciences accessoires à la pratique de la médecine ne sont pas de nature à fixer assez long-temps l'attention des élèves sur les objets matériels de leurs méditations, qui doivent être surtout le *diagnostic* et le *pronostic* des maladies. La classification des symptômes, ou *nosologie* ou *nosographie*, devant être subordonnée aux principes immuables fondés par notre immortel auteur ; vouloir s'en écarter ce serait pure folie. Boerrhaave, lui-même, qui reprit à Leyde en 1714, le cours de médecine clinique de Sylvius, n'avait pas imaginé d'omettre les chefs-d'œuvre de l'art médical ; au contraire, il avait reconnu que l'étude préliminaire des sentences *du divin Vieillard*, devait conduire utilement ses *disciples* dans la vraie route de l'observation.

D'ailleurs, il faut en convenir, il serait étrange de penser que l'on puisse expliquer au chevet du lit des malades, dans une leçon d'une heure, et pour ainsi dire le pied levé, si j'ose ainsi m'exprimer,

des traités ex professo : soit le livre *des Airs, des Eaux et des Lieux*, soit les *Épidémies*, ou même encore le *Régime dans les maladies aiguës*. J'ai suivi les hôpitaux de la capitale : je sais par expérience qu'on est bien plus occupé des principes adoptés d'après un système le plus en vogue, que de recueillir le fruit des sentences de notre maître. Les étudiants qui ont le plus de zèle, négligent d'abord cette solide instruction, qu'ils goûteraient bien plus fructueusement, s'ils avaient déjà fait connaissance avec les *Aphorismes*. C'est pourquoi il m'a toujours paru si important de se fixer à *cette base fondamentale*.

Un cours spécial me paraît donc absolument nécessaire, même dans l'état actuel de nos connaissances. Je citerai à l'appui, le rapport d'un savant académicien, M. le baron Sylvestre de Sacy, membre de la Commission de l'instruction publique : « Quand donc même on supposerait, ce qui n'est pas, que le degré de perfection, où sont parvenues aujourd'hui les sciences physiques et mathématiques, dût rendre inutiles, pour nous, les observations des grecs et des arabes, il resterait encore certain que ce n'est que par l'étude de leurs ouvrages qu'on peut espérer de remplir les grandes lacunes qui restent dans l'histoire des sciences. L'histoire des mathématiques

en général, celle de l'astronomie, celle de la médecine, déposent à chaque pas en faveur de cette vérité: pourquoi donc cette source de connaissances a-t-elle été si négligée jusqu'à présent? Il est facile d'en rendre raison; c'est qu'il est rare que les hommes qui consacrent leur jeunesse à l'étude des sciences physiques et mathématiques, aient le courage de se livrer en même-temps à *l'étude des langues*, ou qu'ils aient reçu de la nature les dispositions et le goût pour ce genre d'études. Rarement en trouve-t-on qui aient acquis *une connaissance assez approfondie du grec*, pour lire dans les originaux *Archimède, Ptolémée, Hippocrate, Théophraste*. Que conclure de là? c'est que ce genre de travaux est précisément celui qui *a le plus grand besoin d'être encouragé par un Gouvernement éclairé*, qui seul peut diriger les efforts de quelques hommes de talent, vers une carrière qui promet trop peu d'avantages ».

Est-il croyable, dans le siècle des lumières, qu'il faille lutter pour faire rétablir une chaire d'Hippocrate en France, et surtout dans la capitale?

Si l'on peut croire, disons-le, d'après Thucydide, que les lois soient filles du ciel, on peut être bien mieux persuadé encore, que *l'Oracle de la médecine* nous est venu d'Apollon à Esculape et à Hippo-

crate. N'aurions-nous plus le même respect pour la science la plus utile, dont la source sacrée avait même convaincu les philosophes les plus célèbres de l'antiquité? Hé! certes, qui de nous ne se ferait honneur de penser comme les Platon, les Aristote, les Pline, les Cicéron, les Sénèque, les Quintilien, pour faire l'apologie de notre *divin Auteur*? Pourrions-nous confier à d'autres qu'à des médecins, l'honorable mission de faire revivre dans la mémoire des hommes, celui qui fut jugé digne d'une couronne d'or par ce peuple, le plus spirituel et le plus célèbre de tous ceux qui, par le courage autant que par les beaux arts et les sciences, ont brillé avec le plus grand éclat sur la scène du monde? O jour, trois fois heureux celui qui sera témoin du triomphe du Prince des médecins! O capitale trois fois grande, celle qui verra ses écoles *décorées à toujours des chefs-d'œuvre du philosophe grec!* Pour moi, je dirais, si je ne consultais que l'enthousiasme qui m'anime, en m'éclairant au flambeau d'une science que je considère comme *divine*, je dirais qu'un pouvoir surnaturel s'est emparé de moi et m'a inspiré; tant il est vrai que l'amour de l'humanité a fait d'impression sur mon esprit.

Ainsi, entre deux partis qui m'étaient offerts dès mon entrée dans la carrière

médicale, le premier de travailler à rétablir une institution non abrogée et *relative à l'illustration même de la science*, le second de cultiver toute autre branche de l'art de guérir; mon choix ne put être douteux. Mais il fallait, par de longues études, acquérir les connaissances nécessaires pour embrasser à la fois *deux branches d'instruction* qu'il est extrêmement *difficile de posséder*. La pratique médicale à laquelle j'avais déjà donné la préférence, me parut trop superficiellement fondée, d'après les systèmes en vogue. Les traités que j'avais sous les yeux, en arrivant dans la capitale, où néanmoins j'avais entendu professer tant de sciences, firent enfin naître mes doutes. Je recherchai quelles pouvaient être les bases les plus directes et les plus essentielles de l'art de guérir? Sydenham, Boerrhaave, Van-Swieten, Cullen, Stool, s'offrirent tour-à-tour à mon esprit : je voulais trouver les bases de la science, sans aucune complication. Toujours préoccupé de ce que je cherchais, je lus les traductions latines : celles-ci me parurent être infidèles; je pris donc la ferme résolution *d'étudier à fond la langue grecque*, afin de mieux entendre l'auteur que j'avais définitivement adopté comme le meilleur guide. Dès-lors, *je ne quittai plus le livre des Aphorismes*. Comme je me persuadai facilement, que les mêmes avantages s'of-

friraient à mes jeunes compagnons d'étude, je leur destinai mes premières veilles. Je fus encouragé ; je renonçai à une clientèle assez lucrative, pour leur aplanir les difficultés qu'ils rencontreraient dans leurs études. Je n'ai pourtant recueilli que des fruits bien amers!! j'ai surtout eu le dessein de mettre de l'uniformité dans la doctrine ; car celle qui a été fondée par notre illustre auteur est universelle.

Les motifs qui m'ont fait donc entreprendre ma nouvelle tâche sont sacrés : l'honneur de la science, le bien de mes semblables et leur instruction ; voilà le trépied sur lequel j'ai voulu qu'on assît notre célèbre auteur, afin de le voir lui-même prononcer ses oracles : et certes, ce ne sont pas ici ceux de *la Sibylle de Cumès*, mais ceux du Dieu de la médecine lui-même, qui, comme le Dieu de la lumière, lance des traits de feu sur ses obscurs blasphémateurs.

Nos jeunes gens, malheureusement éloignés depuis long-temps du sanctuaire des sciences, n'ont pu se consacrer de bonne heure à l'étude des langues ; on ne pouvait les fixer de suite aux auteurs originaux : comme ces jeunes tiges qu'un vent destructeur menace de déraciner, de même il fallait leur chercher un appui. Une traduction française des œuvres d'Hippocrate avec des commentaires pour éclaircir les

passages obscurs, devenait donc indispensable, afin de leur faire mieux connaître les sources d'une saine instruction.

Cependant l'avidité des théories nouvelles avait été portée si loin, qu'il fut dit publiquement dans un cours, par un auteur qui jouit d'une réputation, comme écrivain, qu'Hippocrate avait été plus nuisible qu'utile à l'humanité; ce qui est vrai pour ceux qui ont le malheur de ne pas bien comprendre le *sens de ses Aphorismes*. Mais je rends hommage à la science de M. le docteur Portal, dont les immenses travaux sont une mine féconde, qu'on exploitera pendant un grand nombre de siècles, parce qu'ils ont pour base l'expérience la plus stricte, indépendamment de toute théorie vaine. Je me plais également à apprécier le service important rendu à la médecine, dans ces temps modernes, par notre célèbre professeur Pinel; sa nosographie a obtenu dans le monde savant et médical, une célébrité méritée. Notre savant compatriote ne pourrait néanmoins se prétendre le maître d'Hippocrate; car le système de nosographie de M. le professeur, est enseigné publiquement dans nos écoles, tandis qu'on a supprimé le *Cours de la vraie doctrine* fondée sur des ouvrages appartenant depuis vingt-deux siècles à notre auteur. Quand même les cours de médecine clinique viendraient

à l'appui du système de nosographie, ce ne serait pas un motif suffisant de prétexter une sorte de double emploi, dans le cas du rétablissement de la chaire; car les nouvelles théories des sciences qui ont servi de base à la nosographie philosophique, n'ont encore qu'une existence éphémère, en comparaison des aphorismes, qui sont le fruit de l'expérience d'un grand nombre de générations.

Je dis donc qu'on a eu tort de supprimer *le Cours de la Doctrine d'Hippocrate*, parce qu'il doit servir de boulevard contre les nouvelles théories, ou au moins servir à faire mieux juger des progrès de la science, soit à présent, soit à toujours. Que si dans ce dessein unique, on m'a accusé d'avoir voulu faire créer une chaire, j'accepte volontiers cette responsabilité; j'aime mieux croire, que jusqu'à présent la question dont il s'agit, n'ayant point été ramenée à ses véritables principes, on n'a pu encore se former une idée de l'utilité d'un cours de la doctrine d'Hippocrate. Cependant on a osé soutenir publiquement une thèse, qui a mis en doute l'existence même du fondateur de la médecine! Quand on était parvenu ainsi à entendre retentir jusque dans le sanctuaire de la science, de pareilles erreurs, qui par échos se transmettaient d'un bout de la France à l'autre; il me semble qu'il

était au moins nécessaire de chercher à réhabiliter la mémoire et les écrits de notre célèbre auteur, que l'on voulait restreindre à une existence supposée. Je n'ai donc pas eu tout à fait tort de m'élever contre une opposition si peu respectueuse, quoique mise au néant par l'opinion même des personnes étrangères à l'art de guérir, tant elle paraissait impossible : mais celle-ci a été combattue bien plus efficacement par la publication même des traités, que j'ai tâché de rendre populaires, en les traduisant en français. Aussi bien, si j'ai eu le bonheur de réussir dans ma pénible tâche, j'aurai l'honneur d'avoir vengé le Père de la médecine de ses détracteurs, en mettant au jour ses traités immortels, comme Sophocle confondit ses fils ingrats, en présence même de ses juges, par la lecture du chef-d'œuvre de sa vieillesse : je m'arrête à l'objet le plus important.

Il semble que l'on veuille ignorer, qu'il y avait une chaire pour l'explication des Aphorismes, que personne à la vérité ne s'est avisé de réclamer ; mais après être parvenu à ce but désirable, vouloir m'attribuer la pensée de faire créer expressément, dans la vue de mon intérêt personnel, une *chaire de grec, parce que j'ai une connaissance suffisante de la langue grecque*, pour pouvoir expliquer les chefs-d'œuvre de notre auteur : voilà sans doute

un service que je crois pouvoir rendre encore à nos jeunes médecins.

J'ai déjà démontré qu'il était impossible de suppléer à cette connaissance, dans les leçons de clinique. Les grecs, au rapport de Galien qui vivait environ cinq cents ans après notre auteur, ne pouvaient se passer de commentaires. C'est donc dans un cours spécial qu'il convient de s'occuper d'un objet aussi important.

Le célèbre professeur de Leyde, qu'on n'accusera pas d'avoir laissé l'art de guérir dans un état stationnaire, dès qu'il fut parvenu dans sa vieillesse à une expérience qui l'avait désabusé de ses illusions systématiques, prit le sage parti d'abjurer publiquement ses principes en faveur de la saine doctrine. *Hermani Boerrhaave, oratio 1, de commendando studio Hippocratico; Venetiis, 1785, in-4°.*

L'on sait que cet illustre praticien avait fondé un système de médecine, dont la vaste étendue embrassait toutes les sciences connues. Il commence son éloge d'Hippocrate par ces paroles remarquables : *qui « de nous (s'écrie cet oracle de la médecine moderne), est auteur des Aphorismes, des Pronostics, des Constitutions épidémiques ? »* Cet exorde est sans doute beaucoup plus digne d'être cité que les froides déclamations des Van-Helmont, des Paracelse, et autres soi-disant réformateurs

de la doctrine que Boerrhaave a louée par conviction de son utilité extrême. Faisons donc des vœux, pour que cet exemple mémorable d'un médecin aussi célèbre, soit à jamais suivi par nos successeurs. Enfin, les Barthès, les Cabanis, les le Roi, les Portal, les Pinel, les Corvisart, les Hallé, les Alibert, les Bosquillon, les Leroux, les Chaussier, et autres praticiens distingués de la capitale, ont-ils formé d'autres vœux que ceux que j'exprime maintenant ? enfin en ont-ils calculé les résultats pour eux-mêmes et pour la postérité ? Voilà la question du rétablissement de la chaire d'Hippocrate, ramenée à son véritable principe.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres s'est prononcée dans le concours des ouvrages soumis au jury pour les prix décennaux, en admettant le traité des *Airs, des Eaux et des Lieux comme l'ouvrage le plus utile*, et par conséquent *le plus digne d'être traduit*. Une nouvelle couronne a été décernée, il n'y a qu'un moment, à son immortel auteur. Comment vouloir aujourd'hui douter de l'utilité d'un cours spécial, où il s'agit non-seulement de donner l'explication des traités qui ont illustré la médecine ancienne, mais qui dans ces temps modernes ont remporté les suffrages des contemporains les plus célèbres. On ne peut ignorer que Cabanis,

dans son excellent ouvrage *des rapports du Moral et du Physique de l'homme*, n'ait commenté les *Aphorismes*, et l'excellent traité des *Airs, des Eaux et des Lieux*. Ce chef-d'œuvre de topographie médicale a été apprécié par le jury nommé par l'Académie, qui a dit : « Cet ouvrage authentique du Père de la médecine est un de ceux qui fait le mieux connaître la force de son génie, et la sûreté ainsi que l'étendue de l'expérience, que l'observation lui avait fait acquérir ».

En voilà assez, je crois, pour convaincre les plus incrédules sur l'utilité d'un Cours d'Hippocrate, et pour reconnaître une chaire qui, par sa haute importance, n'a pu être abrogée, mais laquelle, en vertu des études longues et difficiles qu'il fallait créer, a rebuté jusqu'ici les hommes studieux, possédant d'ailleurs les connaissances les plus vastes dans toutes les sciences; en sorte que c'est plutôt un luxe qu'il faudrait restreindre à de justes bornes, que de nouveaux sacrifices qu'il eût été nécessaire de s'imposer. J'ai dû signaler, dans la capitale, l'oubli de cette institution fondamentale, consacrée par les législateurs et les médecins modernes, dans la vue de voir cultiver avec soin l'une des branches les plus importantes de l'art de guérir, et d'y réunir une langue savante, qui a fourni à la médecine et à ses diverses

parties, un grand nombre de termes techniques dont la connaissance est absolument nécessaire pour l'application même des principes d'une science, dans laquelle le moindre terme équivoque peut donner lieu aux méprises les plus grossières et à des considérations étrangères, les plus dangereuses dans la pratique même de l'art médical. *Dixi.*

RÉCLAMATION

D'encouragemens pour la continuation de la traduction française et édition grecque complète des OEuvres d'Hippocrate.

La seconde question qui vous est soumise est relative aux encouragemens que j'ai le droit de réclamer de la libéralité du Gouvernement, qui se doit à lui-même de soutenir les progrès de l'instruction et de protéger ceux qui se dévouent à cette tâche longue et difficile. Je choisirai encore, pour interprète, le rapporteur du jury de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur les prix décennaux. Feu M. Clavier a dit, page 208 du recueil cité: « Il y a peu d'ouvrages qui n'aient été traduits au moins une fois en latin; et c'est sur ces versions souvent infidèles qu'ont été faites pour la

plupart les traductions françaises dont le jury n'a pas cru devoir vous parler. Ce n'est pas qu'il manque en France d'hommes capables de mieux faire. Je pourrais citer, à Paris seulement, un grand nombre de personnes qui s'occupent avec succès de la langue grecque, et dans ce nombre il s'en trouve plusieurs qu'on pourrait opposer aux premiers savans du reste de l'Europe.

» Mais une bonne traduction coûte beaucoup de travail, et il est souvent plus difficile de la faire imprimer qu'une mauvaise. Il n'y a presque aucun ouvrage qui n'offre des passages obscurs, sur le sens desquels un traducteur, quelque habile qu'il soit, ne se trouve embarrassé. Il faut donc faire des notes pour les corriger; et plus elles sont nombreuses, et moins il est facile de trouver un libraire qui veuille s'en charger. Aussi, à l'exception de *l'Hérodote* de notre savant confrère M. Larcher, les meilleurs ouvrages en ce genre ont-ils été imprimés ou aux frais du Gouvernement comme le Strabon; ou aux frais de quelques particuliers, comme les caractères de *Theophraste* et le traité d'*Hippocrate* de M. le docteur Coray.

» Ce genre de littérature était donc un de ceux qui avaient le plus besoin d'encouragement de la part du Gouvernement ». Le même savant s'est arrêté sur le mérite

particulier de l'ouvrage, et il a conclu ainsi : « Ce n'est qu'en connaissant à fond la science dont traite un livre, qu'on peut parvenir à le traduire ; et, si cela est vrai en général, ce principe reçoit encore ici une application bien plus rigoureuse : ainsi un littérateur, quelque habile qu'il soit, ne pourrait traduire Hippocrate, aussi exactement que pourrait le faire un médecin ».

Je n'ai rien à ajouter à ce tableau : le temps nécessaire pour s'occuper d'un grand travail, les connaissances acquises pour pouvoir s'en occuper, les difficultés d'y parvenir, les dépenses nécessaires aux impressions des ouvrages utiles, l'indispensable nécessité, pour pouvoir les publier, d'être indemnisé et encouragé par le Gouvernement, tout est ici parfaitement apprécié à sa juste valeur, par le savant Académicien.

Ma bonne fortune a voulu que mes travaux fussent analysés par feu M. Clavier et feu M. Bosquillon, professeurs d'histoire et de philosophie grecque, au Collège-royal de France : le premier, habile médecin, m'a fait l'honneur de rendre compte des Pronostics et Prorrhétics, dans le *Journal général de Médecine* (cahier d'octobre 1813); le second, ainsi que je l'ai dit, était rapporteur du jury sur les prix décennaux. Il est aussi ma garantie et

*

me sert d'autorité pour réclamer les encouragemens pécuniaires destinés à la continuation de la traduction et édition grecque mentionnées dans le rapport de la Faculté, du 1^{er} février 1816, et précédemment recommandées à son Excellence le ministre de l'intérieur, par MM. les professeurs de la Faculté de médecine et du Collège-royal de France, le 24 novembre 1815 (1), en vertu d'une délibération particulière de la Faculté, le 4 décembre 1811. Le rapport de M. Bosquillon a été lu en séance publique de l'Académie de médecine, et celui de M. Clavier a été inséré dans le *Moniteur* du 29 juillet 1817.

(1) Cette pièce a été déposée chez M. Cottin, notaire, parce que je tiens à honneur d'avoir mérité, en 1811, les suffrages des hommes les plus distingués de la capitale : depuis cette époque, Sa Majesté m'a fait la grâce d'agréer la dédicace de mes ouvrages, et les Académies m'ont accueilli.

FIN.

AVIS IMPORTANT.

Comme je ne peux attribuer à d'autres qu'à moi, ou à mon imprimeur, les erreurs ou les fautes qui se seraient glissées dans mes ouvrages, je dois déclarer franchement, que je n'ai reçu les conseils de personne, relativement à la traduction française et à l'édition grecque des *Œuvres d'Hippocrate*, dont je suis auteur. Ainsi, lorsque j'ai cité mes savans amis, je n'ai eu d'autre dessein, que de leur prouver ma reconnaissance dégagée de tout intérêt personnel. Mon vœu unique a été de faire fructifier l'une des branches les plus importantes de la science. Au commencement de ma carrière, j'ai trouvé des protecteurs; je me suis empressé de leur offrir l'hommage de mes veilles.

*Deuxième Edition du Traité des Airs ,
des Eaux et des Lieux, d'Hippocrate,
de M. le docteur CORAY, brochure
in-8°. avec le texte en regard (1).*

*Traduction française des OEuvres
d'Hippocrate par M. DE MERCY, avec
le texte en regard , in-12 , 5 vol.*

CORAY. Quiconque se propose de faire des recherches exactes en médecine , doit premièrement

(1) La première édition en 2 vol. in-8°, Paris , 1808 , enrichie de notes et d'un grand nombre de citations d'auteurs , prouve les vastes connaissances de M. Coray , médecin , et célèbre helléniste ; « il s'est livré pendant long-temps , à l'examen des ouvrages d'Hippocrate , dont il se proposait de donner une édition complète , « obligé de renoncer à ce projet , pour se livrer à d'autres occupations , » il a publié le traité dont il s'agit , avec une traduction française et des notes qui font désirer vivement la continuation d'un travail aussi important. M. Coray a la modestie de dire , dans son discours préliminaire « qu'on s'apercevra facilement que c'est un étranger , qui traduit dans une langue qu'il ne possède pas ». Cependant il n'y a rien de choquant dans son style , et l'on pourrait désirer que tous les français , qui se livrent principalement aux travaux de l'érudition , écrivissent leur langue avec autant de pureté et de correction , que M. Coray , pages 204 et 211 , des Rapports et discussions de toutes les

considérer les saisons de l'année ; car elles diffèrent beaucoup , soit par les effets que chacune d'elle est capable de produire , soit par ceux qui résultent de leur succession. Il doit , en second lieu , connaître la nature des vents chauds et des vents froids ; d'abord de ceux qui sont communs à tous les habitans de la terre , et ensuite de ceux qui règnent particulièrement dans chaque pays ; il faut de plus qu'il connaisse les qualités des eaux , qui sont aussi différentes par leur vertu , qu'elles le sont par leur saveur et par leur poids (1).

M. DE MERCY. Quiconque veut s'occuper de recherches exactes en médecine , doit premièrement considérer les saisons de l'année ; car elles diffèrent beaucoup , soit par leurs effets particuliers , soit par leurs changemens ou successions : il doit ensuite remarquer les vents froids et les vents chauds ; d'abord ceux qui sont communs à tous les habitans de la terre , et successivement ceux qui sont propres à chaque pays ; enfin , il faut qu'il connaisse les

classes de l'institut , sur les *OUVRAGES ADMIS AU CONCOURS pour les prix décennaux* , in-4° , Paris , 1810.

(1) M. le docteur Coray , n'ayant pas agréé le choix que j'avais fait de sa version , ma tâche de traducteur des *OEuvres complètes d'Hippocrate* , m'a déterminé à recommencer ce travail. (Note du 5° vol. , traité des *Airs* , des *Eaux* et des *Lieux* .)

qualités des eaux, car celles-ci se distinguent autant par leurs vertus que par leur saveur et leur poids.

C. Ainsi, la première chose que doit faire un médecin, en arrivant dans une ville, où il n'a point encore séjourné, c'est d'en observer soigneusement la situation par rapport aux vents et au lever du soleil ; car l'effet du climat n'est point du tout le même, dans une ville exposée au septentrion, et dans celle qui l'est au midi, ni dans une ville située au levant, et dans celle qui l'est au couchant.

DM. Ainsi, le premier soin du médecin, dès son arrivée dans une ville qui lui est inconnue, doit être d'en bien examiner la situation et l'exposition par rapport aux vents et au lever du soleil ; car une ville située au nord, ne peut avoir le même climat au midi, à l'orient ou au couchant.

C. 71. Je vais maintenant faire voir la grande différence qui existe entre l'Asie et l'Europe, différence qu'on observe même dans la physiologie des peuples, qui habitent ces deux contrées, et qui ne se ressemblent point. Comme il serait trop long de traiter ce sujet en détail, je me bornerai à rapporter les variétés les plus considérables, et à dire ce que j'en pense.

D M. Je vais maintenant démontrer combien l'Asie et l'Europe diffèrent l'une de l'autre, et quelle disparité règne dans la physionomie des peuples qui habitent ces deux contrées. Comme il serait trop long de traiter ce sujet en détail, je ne parlerai que des principales variétés, qui me paraissent dignes d'être remarquées.

Du climat de l'Asie.

CHAP. V.

C. 72. Je dis donc que l'Asie diffère beaucoup de l'Europe, en ce qui concerne l'espèce humaine (les bêtes et toutes les productions de la terre) : tout vient beaucoup plus beau et plus grand en Asie qu'en Europe, et les peuples qui l'habitent sont aussi d'un caractère plus doux et plus flexible.

D.M. Je dis donc que l'Asie diffère essentiellement de l'Europe, dans toutes les productions de la nature, tant à l'égard des hommes que des plantes. Tout vient beaucoup plus beau et plus grand en Asie qu'en Europe, le sol en est moins sauvage, et les hommes sont aussi d'un caractère plus doux et plus flexible.

C. 74. Ce n'est pas cependant que l'Asie soit partout la même : celles de ses contrées qui sont placées à une égale distance de la chaleur et du

froid , abondentes productions de la terre et en arbres , jouissent d'un air pur et serein , et ont des eaux excellentes , soit de pluie , soit de source. La terre n'y est pas brûlée par des chaleurs excessives , ni comprimée par des froids rigoureux ; elle n'est ni desséchée par le manque d'eau , ni inondée par des pluies considérables et par des neiges.

D. M. A la vérité , l'Asie n'est pas également tempérée partout ; mais ses contrées , également éloignées du chaud et du froid , sont fertiles en fruits de la terre et en arbres ; l'air y est pur , les eaux y sont excellentes , venant du ciel , ou ayant des sources terrestres. Le sol n'y est point brûlé par des chaleurs excessives , ni comprimé par des hivers rigoureux ; le hâle et la sécheresse ne s'y font point sentir par la disette d'eau , ni l'extrême humidité par des pluies considérables et par des neiges.

C. 76. La température de ce pays , où la nature des saisons , qui n'éprouvent point de variations immodérées , doit approcher le plus de la température du printemps ; mais il est impossible que , dans un tel pays , les hommes soient courageux , vifs , et qu'ils supportent le travail et la fatigue , tout , jusqu'aux animaux , y est nécessairement dominé par l'attrait du plaisir , au point qu'on ne fait aucune distinction d'espèce ni de sexe , quand

il s'agit de satisfaire les désirs de la nature ; de là vient qu'on y voit des formes si variées parmi les bêtes sauvages. Voilà, ce me semble, comment les choses se passent , par rapport aux habitans de l'Egypte et de la Libye.

D. M. Un tel pays doit naturellement se ressentir de la bonne constitution et de la douceur des saisons ; aussi bien , il n'est pas naturel que la force , le courage , la constance à supporter les fatigues et l'amour du travail, soient des qualités innées dans ces contrées. Au contraire, l'irrésistible attrait du plaisir commande si impérieusement à la nature , qu'elle n'y fait aucune distinction ni d'espèce , ni de sexe ; c'est pourquoi on rencontre tant de variétés parmi les bêtes sauvages. Je pense qu'il en doit-être à peu près de même en Egypte et en Libye.

C. 86. C'est à mon avis à ces causes, qu'il faut attribuer la pusillanimité des peuples asiatiques , et de plus à leurs lois. La plus grande partie de l'Asie est gouvernée par des Rois, d'un pouvoir absolu ; or, partout où les hommes sont soumis à des despotes , ils ne sont ni maîtres d'eux-mêmes , ni gouvernés par leurs propres lois : bien loin de s'occuper du métier des armes , ils s'étudient à dissimuler leur humeur belliqueuse ; car les dangers ne sont pas également partagés.

87. D. M. Voilà, ce me semble, la vraie cause de l'indolence des asiatiques, laquelle vient aussi de leurs lois; car l'Asie est en majeure partie sous la domination des Rois; or, partout où les hommes ne sont pas maîtres de leurs personnes, ni gouvernés par leurs propres lois, mais où ils sont assujétis au pouvoir absolu, il n'existe pas pour eux, de motifs de s'exercer à l'art de la guerre; au contraire, ils aiment mieux ne point paraître belliqueux, parce que les périls ne sont pas également partagés.

88. C. En effet, les sujets contraints d'aller à la guerre, en supportent toutes les fatigues, et s'exposent à mourir loin de leurs enfans, de leurs femmes et de leurs amis, pour la défense du despote. Leurs exploits ne servent qu'à augmenter et à propager sa puissance; les dangers et la mort sont le fruit qu'ils recueillent de leur bravoure; ajoutez à cela, que leurs champs, en temps de guerre, se changent nécessairement en déserts, soit par les ravages soufferts de la part de l'ennemi, soit par la cessation des travaux. C'est pourquoi, quand même il se trouverait parmi eux, des gens braves et courageux, la nature de leurs lois, les détourne du désir de montrer du courage.

88. D. M. En effet, ils sont obligés de combattre, de travailler et de mourir pour des despotes,

loin de leurs femmes , de leurs enfans et de leurs amis ; tandis que leurs exploits ne servent qu'à faire fructifier la puissance d'un seul, et qu'ils ne recueillent pour eux-mêmes, que les dangers et la mort : ajoutez encore qu'ils sont forcés de quitter leurs champs en culture , qui se changent bientôt en déserts, par les ravages mêmes de la guerre et par la cessation des travaux. Enfin, supposé qu'il se trouvât parmi-eux, des hommes naturellement braves, ils y dégénéraient bientôt par l'influence même des lois.

89. C. Une grande preuve de ce que j'avance , c'est qu'en Asie même , tous ceux des grecs et des barbares, qui ne sont point soumis à des despotes, mais qui se gouvernent par leurs propres lois, et travaillent par conséquent pour eux-mêmes, sont des hommes extrêmement belliqueux. En effet , ils ne courent de dangers que pour leur compte , et ce sont eux qui recueillent le prix de leur courage , comme ils portent le prix de leur lâcheté. Au reste , vous trouverez que les asiatiques mêmes (dominés par des despotes) diffèrent entre eux par le plus ou moins de bravoure, et cette différence tient aux changemens des saisons , ainsi que je l'ai déjà dit dans mes observations précédentes. Voilà ce que j'avais à remarquer de l'Asie.

D. M. 89. Une grande preuve de ce fait, c'est que,

parmi les grecs et les barbares d'Asie, ceux-là, non soumis aux despotes, mais qui se gouvernent par leurs propres lois, et qui travaillent par conséquent pour eux-mêmes, sont les plus belliqueux. En effet, ils n'affrontent les périls que pour ce qui les concerne, et ce sont eux qui remportent le prix de leur bravoure, comme ils souffrent le dommage occasionné par leur lâcheté. Au reste, vous trouverez, même chez les asiatiques, plus ou moins de bravoure; ce qui vient de la différence des saisons, comme je l'ai prouvé précédemment. Voilà ce qu'il y a de remarquable concernant l'Asie.

C. 106. C'est encore parmi les Scythes, que bien des hommes deviennent impuissans; ils se livrent aux travaux des femmes, dont ils imitent jusqu'au son de la voix et au langage, et on les appelle efféminés. Les naturels du pays attribuent la cause de cet accident à Dieu, et ils respectent et révèrent cette espèce d'hommes, chacun craignant d'être lui-même atteint d'un pareil malheur.

D. M. C'est encore parmi les Scythes, qu'on rencontre beaucoup d'hommes qui ressemblent aux eunuques: ils se livrent aux mêmes ouvrages que les femmes, dont ils imitent jusqu'au son de la voix et au langage, et on les appelle *effémi-*

nés. Les naturels du pays attribuent la cause de cet accident à la Divinité, et ils respectent et révèrent cette espèce d'hommes, par la crainte personnelle d'un pareil châtement.

107. C. Quant à moi, je pense que cette maladie vient de Dieu, tout ainsi que les maladies quelconques, et qu'il n'y en a pas de plus divines, ou de plus humaines, les unes que les autres; mais il n'en est pas moins vrai que chacune d'elles a sa nature propre, et que rien ne se fait indépendamment des causes naturelles. Je vais indiquer celles qui me paraissent donner lieu à cette affection particulière aux Scythes.

D. M. Mais je pense que cette maladie vient de Dieu, comme toutes les autres, et qu'il n'y en a aucune qui ne soit ni plus ni moins divine ou humaine; mais qu'elles pourraient toutes généralement passer pour divines. Néanmoins chacune d'elles a sa constitution propre, et il ne peut rien arriver que de naturel; or, je vais expliquer comment je conçois l'origine de cette affection, qui est particulière aux Scythes.

C. 111. Or, si cette maladie venait de Dieu, plus immédiatement que les autres, elle ne devrait pas être le partage exclusif des nobles et des riches; mais elle devrait affliger tous les Scythes

indistinctement, et même en attaquer de préférence les pauvres, s'il est vrai que les dieux reçoivent avec plaisir les honneurs et les offrandes, que les hommes leur font, et qu'ils les en récompensent; car il est naturel que les riches, ayant plus de moyens, honorent souvent les dieux, par des dons et des sacrifices de toute espèce; au lieu que les pauvres doivent être moins portés à faire cette dépense, parce qu'ils n'en ont pas les moyens, et que d'ailleurs ils se plaignent des dieux, en les regardant comme les auteurs de leur misère. Ainsi, les pauvres plus que les riches devraient porter la peine de pareilles offenses. Cependant, comme je l'ai déjà dit, cette maladie vient de Dieu, comme les autres; mais elle doit, ainsi que les autres, sa naissance à une cause naturelle, qui est celle que je viens d'assigner.

D. M. Or, s'il se pouvait que cette maladie eût une origine toute divine, elle ne se bornerait pas à attaquer les Scythes les plus considérés par leur noblesse et leur grande fortune; elle ne ferait aucune distinction des riches; et même elle attaquerait plus volontiers les hommes les moins opulens, s'il est vrai que les dieux se plaisent à recevoir les sacrifices des humains, et qu'ils les en récompensent en leur accordant des grâces. Donc, il est plus naturel que les riches, à raison de leur grande fortune, honorent les dieux par des sacrifices et des dons de toute espèce, au lieu que

les pauvres dénués de toutes ressources ne peuvent rien offrir ; et que d'ailleurs , ils se plaiguent des dieux , de ne pas en avoir reçu des richesses en partage ; mais , comme je viens de le dire , cette maladie a une origine aussi divine que les autres ; chacune a une cause naturelle , et celle qui donne lieu à la maladie des Scythes , est telle que je viens de l'indiquer.

Traduction française , in-18 , avec le texte grec ; non corrigé sur les manuscrits de la bibliothèque royale ; Traité des Airs , des Eaux et des Lieux.

En médecine , celui qui voudra faire des recherches exactes , doit agir ainsi. D'abord , il considérera les saisons de l'année , et les effets que chacune d'elle peut produire ; car elles ne se ressemblent nullement , mais elles diffèrent les unes des autres et en elles-mêmes , ainsi que dans leurs changemens. Ensuite , il considérera les vents chauds et froids , surtout ceux qui sont communs à tous les peuples , puis ceux qui sont particuliers à chaque région. Il doit aussi considérer les propriétés des eaux ; car , de même qu'elles diffèrent dans leur saveur et dans leur poids , elles diffèrent aussi par leurs vertus.

Traduction du même traité, sans le texte grec, in-8°, édition de Toulouse.

Quiconque veut connaître la médecine à fond, ne peut point négliger les objets dont je vais traiter. Les diverses saisons de l'année, et ce que chacune peut opérer, seront pour lui une source de méditations ; elles ne se ressemblent nullement. On trouve des différences dans leur constitution, même dans leurs variations. On doit étudier les vents, ceux qui sont froids, chauds, communs à tous les pays, propres à certaines régions ; examiner aussi les facultés des eaux. Comme elles ne sont point les mêmes au goût et au poids, elles ne se ressemblent pas toutes quant à leur vertu.

CONCLUSIONS.

Il serait inutile de détacher d'autres morceaux des traductions : le lecteur, après avoir comparé la version de M. le docteur Coray et les suivantes, pourra facilement se décider dans le choix qu'il donnera à l'une ou à l'autre ; mais toujours est-il vrai que cette préférence doit être motivée sur la concision, l'exactitude et la clarté du style. Lorsque ces conditions

sont réunies , le texte est nécessaire pour s'assurer de la fidélité de la traduction et juger toutes choses égales, avec avantage entre divers ouvrages (1) celui qui mérite d'être préféré : l'élégance doit toujours tenir le premier rang.

Il s'agit surtout de collationner les manuscrits : voilà la tâche importante que j'ai dû remplir , laquelle n'a été perfectionnée par aucun de mes devanciers , à l'exception de MM. Coray et Bosquillon. J'ai voulu imiter leurs exemples et leurs préceptes ; car Foës et Charrier n'ont point recueilli les ionismes , qui appartiennent, en grand nombre, aux meilleures copies du texte des *OEuvres d'Hippocrate*. J'ai donc dû suppléer à cette lacune , de plus , j'ai rétabli plusieurs passages obscurs ou douteux , en puisant de nouvelles leçons dans les manuscrits : il est facile de s'en convaincre

(1) Je n'ai pas besoin de dire que j'ai collationné avec soin le texte sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et que j'ai rétabli les ionismes.

en comparant la nouvelle édition grecque aux éditions précédentes. Enfin, Vander-Linden est le seul, qui ait au moins tenté de rétablir la pureté du texte, quoiqu'il n'eût à sa disposition que deux manuscrits.

Quant à la traduction française avec le texte en regard, il n'en existait pas avant celle que j'ai mise au jour; je suis forcé par ces divers motifs de solliciter les encouragemens nécessaires pour me consacrer à ce travail, qui exigera encore plusieurs années; mais je dois surtout faire sentir combien les encouragemens précédemment accordés sont peu proportionnés aux frais d'impression, non seulement les souscriptions du ministère n'ont pu y satisfaire, mais encore en sus des quittances d'une somme de 7,900 francs, j'ai employé 6,000 francs à la même opération.

Je dis que le Gouvernement, se doit à lui-même, de ne point laisser à une seule personne, des dépenses qui con-

cernent spécialement les établissemens publics , auxquels est confiée particulièrement l'instruction ; que si cette branche que j'ai cultivée , n'eût point été abandonnée , on pourrait m'objecter un dédommagement possible par la vente des livres ; mais il faut d'abord admettre Hippocrate dans l'enseignement.

Je proposerai donc au Gouvernement , de faire l'acquisition de trois cents exemplaires de la traduction d'Hippocrate avec le texte en regard , pour en faire don aux Écoles de médecine. Ces exemplaires seraient distribués gratuitement aux élèves les plus instruits. Je dis expressément aux élèves les plus instruits , parce qu'ils doivent faire de longues études et songer à expliquer les textes d'Hippocrate , avant que de devenir des médecins savans et observateurs. Je préférerais ceux qui ont déjà obtenu des prix , et particulièrement les élèves de l'École pratique , dont on exigerait , dans les concours et dans les examens particuliers , l'explication des aphorismes d'après le texte ; enfin je distinguerais encore les élèves , qui suivent le plus

tom. 1^{er}.

assidûment les cours de clinique et de pathologie interne; en un mot ceux qui, exclusivement, se destinent à exercer la médecine non opératoire. Vingt-cinq exemplaires, pendant quatre ans, donnés gratuitement aux trois Écoles, y feraient fructifier utilement l'émulation, et contribueraient à répandre le goût des écrits hippocratiques, conformément à l'ordonnance royale, citée précédemment, qui prescrit aux Docteurs non reçus, d'être agrégés à l'Université comme bacheliers-ès sciences ou en philosophie, au moins, en 1825. Ce serait faciliter aux jeunes médecins, la restauration des études longues et pénibles (1).

(1) Cette proposition m'a été suggérée d'après Pavis même du conseil de santé, qui, dans son rapport adressé à son Excellence le ministre de la guerre, a jugé qu'il était utile de répandre l'instruction hippocratique dans les hôpitaux militaires. S. Ex. a décidé que les ouvrages du père de la médecine seraient ou placés dans les bibliothèques de ces établissemens, ou donnés en prix aux élèves. (Lettre de son Excellence, du 12 novembre 1816.)

Le moyen que je propose au Gouvernement est fondé sur la plus stricte justice et sur le bien même de la science, sans sortir des limites qu'elle prescrit, ni hors de l'enceinte des Facultés. On régénérerait ainsi utilement dans l'espace de quatre ans tout au plus, une langue savante, que nos troubles civils nous ont fait négliger depuis trop long-temps, quoi qu'elle soit la source des connaissances les plus importantes dans les arts et les sciences.

Les rivalités doivent cesser pour l'utilité générale. Sa Majesté, si bon juge de toutes les grandes entreprises de littérature, a daigné agréer la nouvelle édition grecque et traduction française, consacrées surtout aux étudiants en médecine. M. le président de la commission de l'instruction publique, pourrait donc solliciter de Sa Majesté, une ordonnance conforme à celle du 29 juin 1815, pour rétablir, au moins dans la capitale, le cours de la doctrine d'Hippocrate, précédemment fondé aux Écoles de médecine, en vertu des anciens

réglemens non abrogés : il resterait à fixer une indemnité pécuniaire annuelle , suffisante , aux termes du rapport de la Faculté , du 1^{er} février 1816 , pour continuer les travaux relatifs à Hippocrate : MM. les professeurs avaient précédemment estimé qu'elle devait être de 3,000 francs.

F I N.

Paris, 24 novembre 1811.

EDITION ET TRADUCTION
DES
OEUVRES D'HIPPOCRATE.

*Copie de la demande d'encouragemens ;
par MM. les professeurs de la Faculté et
membres de l'Institut.*

A SON Exc. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Nous soussignés, avons l'honneur d'exposer à Son Excellence, qu'il importerait beaucoup, pour l'art de guérir et l'honneur des lettres grecques, d'avoir une édition des œuvres d'Hippocrate, en français, avec le texte grec; et que ce serait rendre service à la science, que d'encourager une entreprise aussi utile; mais, afin de récompenser d'une manière avantageuse et honorable, celui qui consacre ses veilles à une tâche aussi pénible, nous prions votre Excellence, de lui accorder les mêmes faveurs que pour la traduction de *Strabon*.

M. de Mercy, qui, depuis long-temps, s'est occupé d'Hippocrate, qu'il explique aux jeunes médecins, et dont il a déjà publié plusieurs traités, a des droits fondés à notre recommandation. Le plan qu'il a adopté, nous paraît très-propre à répandre un nouveau jour sur l'important recueil

des ouvrages d'Hippocrate ; en outre, une version française réunie au texte grec, sous un format commode et peu dispendieux, nous paraît la voie la plus convenable, pour propager parmi les étudiants, l'amour du travail et assurer leurs progrès. Ces motifs d'utilité nous font espérer que, votre Excellence accueillera le projet qui vient de lui être présenté, pour l'exécution duquel, nous sollicitons, en faveur de M. de Mercey, un traitement de *trois mille francs*, ou tel emploi, que votre excellence, voudra lui confier pour entretenir son zèle et utiliser ses talents. Nous vous prions de lui faciliter les moyens nécessaires pour assurer l'impression desdits ouvrages, et de prendre en considération les frais considérables auxquels a pourvu jusqu'à présent M. de Mercey, et dont il serait nécessaire de l'indemniser (1).

Nous avons l'honneur d'être, avec respect

Dé Votre Excellence,

Les très-humbles serviteurs

Signé CHAUSIER, *professeur et président de la faculté*; J.-J. LE ROUX, *doyen*; PORTAL, BOSQUILLON, CLAVIER, GAIL., etc., etc.

(1) J'ai dû citer ce titre authentique, revêtu des signatures des contemporains les plus célèbres, soit comme médecins, soit comme hellénistes : pour prouver que la traduction des œuvres d'Hippocrate a été et devait être un sujet d'encouragement, j'ajoute que le Gouvernement fut de rechef invité, par la Faculté, à accorder une indemnité pécuniaire annuelle, suffisante pour l'achèvement de cette œuvre. (Rapport du 1^{er} fév. 1816.)